

# On ne peut rayer un peuple de la carte

## Partage international n° 219 - Novembre 2006

Interview de Raji Sourani par Andrea Bistrich

*Raji Sourani, éminent avocat et militant palestinien, a fondé et dirige le Centre palestinien des Droits de l'Homme. Dans les années 1980, il a défendu de nombreux compatriotes devant les tribunaux militaires israéliens. Il a lui-même connu la prison à quatre reprises, avec mauvais traitements physiques et mentaux. En 1988, Amnesty International l'a déclaré « Prisonnier de conscience ». Il a, depuis, reçu de nombreuses récompenses et prix prestigieux. Il fait aujourd'hui partie du Comité exécutif de la Commission internationale des juristes.*

*Interdit de séjour à Gaza par le gouvernement israélien, il vit actuellement en Egypte. Andrea Bistrich s'est entretenue avec lui par téléphone pour Partage international.*

**Partage international :** *Lors de sa récente visite dans la Bande de Gaza, le commissaire de l'Onu pour les droits de l'homme, John Dugard, l'a décrite comme une prison dont le geôlier, Israël, a jeté les clés. Que se passe-t-il à Gaza ?*

**Raji Sourani :** Les 365 km<sup>2</sup> de la Bande de Gaza sont hermétiquement clos et coupés du monde extérieur. Nous n'avons pas accès à la Rive occidentale (la Cisjordanie), ni à Israël, ce qui nous interdit d'importer les médicaments et les biens essentiels.

La situation est très difficile et tragique. Sans précédent. Nous n'avons jamais rien connu de pire. Israël nous ayant également coupé l'accès à la mer, notre industrie de la pêche est morte. Le passage de Rafah, notre seule connexion au monde extérieur, a été fermé pendant quatre mois, à l'exception de deux ou trois jours.

L'aviation israélienne pilonne nos maisons et traque nos résistants. Elle a bombardé notre ministère des Affaires extérieures, ainsi que celui du Commerce et de l'Industrie, le bureau du premier ministre, et d'innombrables cibles civiles. Ses drones et ses hélicoptères Apache prennent possession du ciel dès le soir tombé. Elle envoie pratiquement chaque jour de 300 à 400 obus à quelques centaines de mètres des premières zones habitées, afin de plonger en

permanence la population dans un climat de terreur indescriptible.

Les parties est et nord connaissent un traitement spécial : Tsahal les envahit de jour comme de nuit pour opérer des raids dans les camps de réfugiés. Les soldats détruisent par pure méchanceté nos maisons et nos potagers, déracinent des milliers d'oliviers, retournent les champs, détruisent les routes, les lignes électriques, nos systèmes sanitaires, d'épuration... On n'a l'eau que deux ou trois heures par jour.

Israël a pulvérisé les principales artères et les six ponts du territoire. Il terrorise, 24 heures sur 24, un million six cent mille hommes, femmes et enfants, en particulier par ses bombes sonores. Le 28 juin, des F-16 ont détruit notre unique station électrique, laissant 60 % de Gaza sans électricité, ce qui est catastrophique, en particulier pour les hôpitaux. La centrale étant purement civile, cette attaque n'avait aucune justification militaire. C'est pourquoi elle constitue, selon le droit international, un crime de guerre.

**PI.** *Quelles sont les réactions, à l'étranger, en particulier dans les médias ?*

**RS.** Personne ne semble s'intéresser à ce qui se passe ici. Nous découvrons avec stupeur à quel point les médias internationaux parlent peu de la situation dévastatrice dans laquelle nous sommes plongés - ou que, s'ils le font, c'est d'une façon succincte, fautive ou falsifiée.

A Gaza, 85 % de la population est sans emploi ou non payée, et 90 % vit sous le seuil de pauvreté.

L'extrême difficulté de vivre que nous avons connue ces derniers mois est de nature profondément dépressive. Gaza est désespérée. Gaza est en sang. Elle n'a jamais connue de situation aussi noire. A part quelques rares exceptions, les médias se taisent. Nous sommes consternés, nous ne comprenons pas.

**PI.** *De quand date cette détérioration ? De l'enlèvement du soldat Gilad Shalit, le 25 juin 2006 ?*

**RS.** Il est étrange que la communauté internationale ne parle que de l'enlèvement de Gilad Shalit et ne dise rien du Dr Nabil Abu Salmeya, tué avec neuf membres de sa famille à 2 h 45 du matin par des F-16. Des centaines de personnes innocentes et sans défense ont été blessées, mutilées et tuées, ont vu leurs maisons détruites. Personne ne trouve rien à redire à ce que, depuis le 25 juin, 300 civils ont été tués, dont 85 enfants et 70 femmes. Les terribles

souffrances d'un peuple qui peine à maintenir sa tête hors de l'eau se poursuivent dans l'indifférence quasi générale.

Il n'y a pas un sang sacré et un sang qui ne le soit pas, une souffrance sacrée et une qui ne le soit pas. Il n'y a qu'une souffrance humaine, qu'un sang humain. Ne vous méprenez pas : je n'ai aucun mandat pour protéger des combattants armés ou des groupes de militants. Je ne parle que de la population civile, de citoyens palestiniens sans défense - que l'armée israélienne a décrété cibles militaires. C'est du terrorisme d'Etat, pratiqué par l'État d'Israël. Par l'article 1 de la IVe Convention de Genève, la communauté internationale s'est engagée à respecter et à faire respecter ce traité, autrement dit, à garantir la protection des peuples occupés. Il ne s'agit pas d'un privilège dont le peuple palestinien espérerait jouir sous l'occupation israélienne. Non, la communauté internationale doit protéger notre population, en particulier des actes de violence et de terrorisme et des représailles collectives que lui infligent ses occupants. Or, non seulement elle la laisse exposée sans recours à des crimes de guerre quotidiens, mais elle vient de décider de l'enfoncer désormais dans la misère la plus abjecte [allusion au blocage de l'aide internationale par les Etats-Unis et l'Europe].

#### **Avant l'enlèvement du soldat Gilad Shalit**

- 21 juin 2006 : 3 enfants palestiniens tués et 15 blessés dans un assassinat ciblé des Forces d'occupation israéliennes (FOI)
- 14 juin : 2 Palestiniens tués par les forces nationales de sécurité
- 13 juin : 11 Palestiniens, dont un homme, ses deux enfants et deux paramédicaux, tués, et 30 autres blessés lors d'un raid aérien des FOI contre une voiture à Gaza
- 13 juin : escalade des tensions entre le Fatah et le Hamas
- 10 juin : intensification des attaques israéliennes : 14 Palestiniens tués en 24 h dans la Bande de Gaza, dont deux parents, 5 de leurs enfants et deux frères. 36 blessés.
- 6 juin : Deux Palestiniens victimes d'attentats ciblés à Jabalya

**PI.** Pourquoi la communauté internationale est-elle si aveugle, si hésitante à prendre des mesures concrètes, à adopter une position claire ?

**RS.** La cause en remonte manifestement au 11 septembre 2001. Le monde entier a haï les terroristes, et à juste titre : les attaques sur le World Trade Center ont visé des citoyens américains absolument ordinaires. Elles avaient pour but de remplacer la législation internationale, fondée sur les droits de l'homme, par la loi de la jungle.

Or, cette loi de la jungle, vous pouvez remarquer qu'il n'y a qu'un seul pays qui essaie de l'imposer, l'Amérique - à laquelle s'est jointe l'Europe en coupant les vivres aux Palestiniens en avril de cette année. L'une et l'autre ont décidé de maintenir la conspiration du silence sur les crimes d'Israël. La population des Territoires occupés n'attend pas de miracle - elle attend la mise en œuvre des droits de l'homme et de la IVe Convention de Genève. Ces accords essentiels et le cadre juridique international qui en est issu ne sont pas une invention palestinienne, mais le résultat de ce qu'a vécu l'Europe durant les deux guerres mondiales. En 1945, universitaires, socialistes et diplomates ont uni leurs efforts pour imaginer comment prévenir des atrocités telles que les crimes de guerre contre des civils sans défense - dont, notez-le bien, l'Holocauste, qui a joué un rôle central dans cette démarche. C'est ainsi que sont nés un droit international, et un ensemble de règles de conduite claires visant à protéger sans ambiguïté, lors des conflits armés, les personnes qui n'y sont pas, ou n'y sont plus, engagées.

Pourtant, aujourd'hui, le fait que nous, Palestiniens, demandions le respect et l'application de ces lois, apparaît comme la revendication d'une sorte de privilège. C'est profondément humiliant, et totalement inacceptable ! Les droits de l'homme n'ont pas été créés pour les intellectuels ou les diplomates : ils n'ont rien de marginal, d'interdit, de vague. Ce n'est pas quelque chose dont on doit discuter derrière des portes closes. On les a voulus et créés parce que le monde en avait besoin. C'est pourquoi il faut y adhérer, et les appliquer.

**PI.** Etes-vous pour l'application des conventions internationales aux politiciens, aux militaires, aux diplomates israéliens suspectés d'avoir commis des crimes de guerre ?

**RS.** Oui, les militants des droits de l'homme y travaillent déjà, et ils iront jusqu'au bout. Cinquante ans après l'Holocauste, les Juifs n'ont ni oublié ni pardonné à ceux qui ont commis ces crimes innommables. C'est naturellement leur droit de leur demander des comptes.

Mais en même temps, pendant des décennies, Israël s'est rendu coupable des pires crimes à l'encontre de civils palestiniens. C'est pourquoi nous déclarons que nous non plus, nous n'oublierons et ne pardonnerons pas ces crimes et que nous emploierons tous les

moyens possibles – dont ceux que nous donne le droit international – pour que justice soit faite. C’est mon devoir, non pas uniquement en tant qu’avocat et Palestinien, mais en tant que membre de l’humanité. Que reste-t-il des principes sur lesquels sont fondés les droits de l’homme quand on les voit foulés aux pieds impunément et de la manière la plus cynique un peu partout dans le monde ?

**PI.** *Que pensez-vous de la proposition qu’a avancée, après la guerre contre le Liban, le gouvernement italien d’envoyer des forces de maintien de la paix dans les Territoires occupés ?*

**RS.** Cela fait vingt ans que nous demandons l’installation d’une force internationale de maintien de la paix pour protéger les civils palestiniens des crimes de guerre israéliens. Nous l’avons demandé lors de deux Conférences internationales – en juin 1999 et en 2002 (après l’Intifada). Malheureusement, la première fois, nous avons été interrompus au bout de 15 minutes, et la session a tourné court, du fait de la pression des Etats-Unis. La seconde conférence a été ajournée six heures après son début.

Je soutiens sans réserves l’initiative du gouvernement italien. Aujourd’hui plus que jamais, le peuple palestinien a besoin de la protection d’une force internationale, agissant dans le cadre de la Convention de Genève. L’Onu doit donner son feu vert sans plus attendre.

**PI.** *L’Union européenne a exprimé l’espoir que la mise en place d’un gouvernement d’union nationale permette un retour au processus de paix. Qu’en pensez-vous ?*

**RS.** Les Palestiniens sont fatigués de devoir sans cesse faire leurs preuves pour que leur soit reconnu ce qui, de toutes façons, leur est dû, pour être à chaque fois déçus. Le facteur décisif, ce n’est pas de savoir si nous avons besoin d’un gouvernement d’union nationale ou non.

Cela n’aura aucun effet sur la cause du conflit. Avant, on prétendait que c’était Arafat qui faisait obstacle à la paix.

Aujourd’hui, on nous dit que c’est le Hamas, comme si on le sortait d’un chapeau. Il y aura toujours de nouvelles raisons [pour bloquer le processus de paix], on nous présentera toujours de nouvelles exigences. Les demandes des Palestiniens n’ont rien d’irréaliste, elles expriment des besoins simples et naturels, qui sont ceux de toutes les autres nations. Ils veulent pratiquer leur droit à l’autodétermination, à avoir leur propre Etat, avec Jérusalem comme capitale. Mais d’abord et surtout, ils demandent la fin de l’occupation et l’application des traités

internationaux. C’est possible, cela n’a rien d’un miracle.

L’Europe a commis une grave erreur en suspendant son aide aux Palestiniens après la victoire du Hamas. Cela a revu à punir tout un peuple pour avoir élu, par des élections libres et démocratiques, un gouvernement qui n’a pas eu l’heur de plaire aux Etats-Unis, à l’Europe et à Israël. Est-ce cela, la démocratie ? Cette réaction est profondément anti-démocratique. En fait, nous sommes la première démocratie dans le monde arabe – et, même, la première sur Terre sous occupation ! Pourtant, au lieu de la reconnaître et d’engager inconditionnellement un dialogue avec le gouvernement du Hamas, la communauté internationale a affamé tout un peuple et a donné carte blanche à Israël pour l’étrangler davantage. J’espère que le monde, notamment l’Amérique et l’Europe, retrouveront la raison et travailleront à rétablir la stabilité dans une région du monde qui n’a jamais tant aspiré à la paix et à la justice, afin que les Palestiniens puissent vivre une vie relativement normale.

**PI.** *Le Hamas doit-il reconnaître Israël, ainsi que le demande le Quartet [Russie, Etats-Unis, Grande-Bretagne, France] comme préalable au déblocage de l’aide internationale ?*

**RS.** Le Quartet semble avoir perdu contact avec la réalité. Qui a besoin d’être reconnu ? C’est nous, les Palestiniens, qui sommes victimes d’Israël. Pas l’inverse ! C’est le peuple palestinien qui souffre ; c’est lui qui voit ses droits rejetés. C’est nous qui sommes tués jour et nuit, qui sommes victimes d’un siège mortel. C’est la force d’occupation qui doit reconnaître le peuple palestinien, non le contraire. Le peuple palestinien a besoin, et a le droit d’avoir son propre Etat, sa propre patrie.

Les États-Unis et leurs alliés devront bien, un jour ou l’autre, finir par ouvrir les yeux et comprendre qu’on ne peut rayer un peuple de la carte. Et qu’il est dangereux d’essayer de le faire en le soumettant à la loi de la jungle, comme c’est le cas au Moyen-Orient. Pour quiconque croit au règne du droit et de la justice, c’est inacceptable.

**Auteur :** Andrea Bistrich, collaboratrice de Share International résidant à Oberhaching (Allemagne).

**Sources :** Centre palestinien des droits de l’homme

**Thématiques :** [politique](#)

**Rubrique :** [Entretien](#) ()